

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 1^{ER} MARS 2021 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) : 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :

Mesdames Hélène Campbell, conseillère
Marianne Cardinal, conseillère
Nathalie Dorais, conseillère
Patricia Rachofsky, conseillère

Messieurs Martin Bellefroid, maire
Jean Asnong, conseiller
Stephan Duquette, conseiller

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 : 30 heures. La séance s'est tenue avec le lien zoom.

2021-03-036 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Stéphane Duquette, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée en laissant le point « Varia » ouvert :

Ouverture de la séance

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Période de questions

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021

Règlementation

3.1 Adoption du règlement numéro 2021-01 relatif à la tarification des travaux de nettoyage et entretien de la branche 10 du cours d'eau Castors.

3.2 Adoption du règlement numéro 2021-02 relatif à la tarification des coûts des travaux de nettoyage et entretien du cours d'eau Louis Rocheleau.

Administration et finances

4.1 Demande participation financière de la Fondation Lévesque-Craighead.(350\$)

4.2 Mandater le comité des ressources humaines pour la recommandation des contrats de travail et les salaires des employés.

4.3 Nomination d'un maire suppléant au premier avril 2021.

4.4 Accusé réception de la liste des contrats de 25 000.00\$ et plus.

4.5 Adoption du rapport annuel 2020 an 4 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie.

4.6 Autorisation au maire et à la directrice générale à signer le contrat de travail avec Madame Pascale Massé.

4.7 Ajustement salarial des employés municipaux.

4.8 Pôle de Bedford – Mobilisation citoyenne et plan d’action pour la relance socio-économique : Contribution municipale.

4.9 Demande pour faciliter la permanence des travailleurs étrangers saisonniers.

Engagement de crédits (dépenses)

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiement directs

Inspection et urbanisme

6.1 Rapport d’inspection du mois de février.

6.2 Demande de citoyens pour réévaluer la zone à risque de crue.

Voirie et hygiène

7.1 Demande d’appui à la C.P.T.A.Q. déposée par le Ministère des Transports.

Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Réception du prix pour les compteurs de points pour la pétanque.

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

2021-03-037 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, secondé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2021, tel que rédigé.

Adopté

2021-03-038 Adoption du règlement numéro 2021-01 relatif à la tarification des travaux de nettoyage et entretien de la branche 10 du cours d’eau Castors.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER

RÈGLEMENT NO. 2021-01 RELATIF À LA TARIFICATION DES COÛTS DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA BRANCHE 10 DU COURS D’EAU CASTORS

CONSIDÉRANT QUE le cours d’eau Castors branche 10 est sous la compétence de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de nettoyage et d’entretien du dit cours d’eau ont été exécutés sur le territoire de la municipalité de Pike River au courant de l’année 2020 pour un montant total 19 148.12 \$;

CONSIDÉRANT QU’une municipalité peut imposer un mode de tarification selon les articles 244.1 et suivants de la Loi sur la Fiscalité municipale;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Madame Patricia Rachofsky lors de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021;

CONSIDÉRANT QU'un projet du règlement a été déposé et présenté par la directrice générale, Lucie Riendeau, lors de la séance du 1^{er} février 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marianne Cardinal appuyé Monsieur Stéphane Duquette.

ET RÉSOLU QUE le Règlement no. 2021-01 soit adopté et que ledit règlement ordonne et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Répartition et tarification des coûts des travaux

Le coût des travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 10 du cours d'eau Castors est établi à 320.52 \$ l'hectare pour un total de 59.74075 hectares et, est réparti entre les contribuables propriétaires intéressés de la Municipalité de Pike River, au prorata de la superficie contributive de leurs terrains respectifs selon la liste ci-dessous :

Matricules	Lots	Hectares
3898-90-5789	5 452 564	0.123844
3898-80-4171	5 452 559	0.902655
3897-89-7834	5 452 558	0.097111
4097-29-6342	5 452 670	15.82037
3997-35-8117	5 452 643	42.78777

ARTICLE 3

Cette taxe spéciale est payable par le propriétaire inscrit au rôle. Elle est également assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble et est percevable de la même façon.

ARTICLE 4

En cas de non-paiement, cette taxe spéciale sera assujettie aux procédures de recouvrement prévues par la loi aux mêmes titres que les taxes municipales. Il en sera de même des indemnités, dommages-intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution du présent règlement.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Martin Bellefroid,
Maire

Lucie Riendeau
Directrice générale

Adopté

2021-03-039 Adoption du règlement numéro 2021-02 relatif à la tarification des coûts des travaux de nettoyage et entretien du cours d'eau Louis Rocheleau.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER

RÈGLEMENT NO. 2021-02 RELATIF À LA TARIFICATION DES COÛTS DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU COURS D'EAU LOUIS-ROCHELEAU

CONSIDÉRANT QUE le cours d'eau Louis Rocheleau est sous la compétence de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de nettoyage et d'entretien du dit cours d'eau ont été exécutés sur le territoire de la municipalité de Pike River au courant de l'année 2020 pour un montant total 6 562.44 \$;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut imposer un mode de tarification selon les articles 244.1 et suivants de la Loi sur la Fiscalité municipale;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Jean Asnong lors de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021;

CONSIDÉRANT QU'un projet du règlement a été déposé et présenté par la directrice générale, Lucie Riendeau, lors de la séance du 1^{er} février 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Stéphane Duquette,

ET RÉSOLU QUE le Règlement no. 2021-02 soit adopté et que ledit règlement ordonne et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Répartition et tarification des coûts des travaux

Le coût des travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 10 du cours d'eau Louis-Rocheleau est établi à 49.68531 \$ l'hectare pour un total de 132.080 hectares et, est réparti entre les contribuables propriétaires intéressés de la Municipalité de Pike River, au prorata de la superficie contributive de leurs terrains respectifs selon la liste ci-dessous :

Matricules	Hectares
4094-42-6264	85.30
4093-56-3704	0.30
4094-91-9964	.0.82
4093-31-9421	8.26
4093-44-9489	0.54
4093-02-6972	23.06
3993-72-6159	0.45
3993-63-3745	4.32
3993-75-7850	1.54
4094-22-5070	0.33
4093-54-6063	1.56
3994-42-8414	0.24
4093-51-9357	5.36

ARTICLE 3

Cette taxe spéciale est payable par le propriétaire inscrit au rôle. Elle est également assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble et est percevable de la même façon.

ARTICLE 4

En cas de non-paiement, cette taxe spéciale sera assujettie aux procédures de recouvrement prévues par la loi aux mêmes titres que les taxes municipales. Il en sera de même des indemnités, dommages-intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution du présent règlement.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Martin Bellefroid,
Maire

Lucie Riendeau
Directrice générale

Adopté

2021-03-040 Demande participation financière de la Fondation Lévesque-Craighead. (350\$)

Il est proposé par Madame Nathalie Dorais, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 350.00\$ à la Fondation Lévesque-Craighead.

Adopté

2021-03-041 Mandater le comité des ressources humaines pour la recommandation des contrats de travail et les salaires des employés.

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le comité des ressources humaines à faire les recommandations salariales des employés ainsi que les recommandations pour la signature du contrat avec la directrice générale adjointe.

Adopté

2021-03-042 Nomination d'un maire suppléant au premier avril 2021.

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Jean Asnong soit nommé maire suppléant jusqu'en novembre 2021.

Adopté

2021-03-043 Accusé réception de la liste des contrats de 25 000.00\$ et plus.

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Nathalie Dorais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser-réception de la liste des contrats de 25 000.00\$ pour l'année 2020.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Adams Excavations	Contrat de déneigement & divers	113 342.67 \$
9166-2452 Québec inc. (Nopac)	Collectes des ordures, recyclage et compost	108 852.84 \$
MRC de Brome-Missisquoi	Quote-part & entretiens des cours d'eau	81 822.86 \$
Ministère de la Santé publique	Sûreté du Québec	76 652.00 \$
Municipalités de Saint-Armand	Interventions du Service incendie	69 583.62 \$
Eurovia Constructions	Libération finale	29 064.05 \$
Techsport inc.	Abri solaire pétanque	27 621.38 \$

Liste des contrats de moins de 25 000 \$

Somavrac	Contrat épandage anti-poussière	22 732.27 \$
Madelyn Marcoux	Contrat pour Intérim Direction générale	16 958.97 \$
Gestim	Contrat service d'urbanisme	16 772.25 \$
Pièces d'Auto G& C	Achat camion	15 225.00 \$
Groupe Ultima	Assurance municipale	11 267.00 \$
La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)	Enfouissement des déchets et compost	11 253.59 \$
Tessier Récréo-Parc Inc	Installation de banc de parc, pétanque	6 308.68 \$
Terrassement Bourgeois	Contrat de tonte des terrains municipaux	4 599.01 \$
Sani-Éco	Traitement du recyclage	3 819.73 \$
Omnivigil Solutions	Services d'alertes	2 276.51 \$
Gérald Duval	Contrat de déneigement, hôtel de ville	2 012.03 \$

Adopté

2021-03-044 Adoption du rapport annuel 2020 an 4 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie.

Attendu que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2-16;

Attendu que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Attendu que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte 7 onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (Indicateur de performance sous forme graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail;

Attendu que le rapport annuel 2020 An 4 a été complété par le directeur du service incendie de la Municipalité de Pike River;

Attendu que la municipalité de Pike River a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2020 An 4;

En conséquence, il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Monsieur Stéphane Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Pike River adopte le rapport d'activités annuel 2020 An 4 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Adopté

2021-03-045 Autorisation au maire et à la directrice générale à signer le contrat de travail avec Madame Pascale Massé.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point à une séance ultérieure.

Adopté

2021-03-046 Ajustement salarial des employés municipaux.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les employés numéros 02-0007, 02-0015 et 02-003 auront droit à un ajustement salarial de 3% rétroactif au premier janvier 2021, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021. Le montant de 3% est dû à la situation actuelle de pandémie.

Adopté

2021-03-047 Pôle de Bedford – Mobilisation citoyenne et plan d'action pour la relance socio-économique : Contribution municipale.

CONSIDÉRANT que le pôle de Bedford est composé de 8 municipalités, soit la Ville de Bedford et 7 communautés rurales que sont le Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East et Stanbridge Station (ci-après le « Pôle de Bedford »);

CONSIDÉRANT que depuis la crise du secteur manufacturier, le tout jumelé à l'industrialisation de l'agriculture, le tissu socio-économique des communautés du pôle de Bedford ne cessent de déperir;

CONSIDÉRANT que la population est en décroissance dans la totalité des municipalités, que l'âge des citoyens augmente et que la valeur des logements stagne considérablement, voire diminue dans certains cas;

CONSIDÉRANT que plusieurs élus du pôle de Bedford tentent depuis plusieurs années de trouver des solutions pour renverser la situation actuelle afin de maintenir les services (de proximité, de santé et d'éducation), les emplois et la valeur des résidences;

CONSIDÉRANT que la démarche souhaitée permettra :

- D'informer la population et des acteurs socio-économiques sur les enjeux qui affectent leur communauté et d'en connaître leur opinion;
- De favoriser leur participation dans la recherche de solutions concrètes et la mise en œuvre d'actions favorisant la relance socio-économique;
- D'évaluer la possibilité et faisabilité pour les municipalités de mettre en commun certain de leurs services et de leurs ressources humaines ;
- De déterminer les opportunités probantes de projets porteurs au développement social et économique du pôle;
- D'identifier les partenariats externes à conclure ou les relations économiques à mettre en place (autres pôles de la MRC, régions limitrophes, États-Unis, etc.).

CONSIDÉRANT que 50 000\$ en subventions a été accordé pour la relance économique du pôle de Bedford;

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé une offre de services pour l'élaboration d'un Plan de relance socioéconomique et d'actions concertées pour le pôle de Bedford pour un montant de 71 000\$ avant taxes et que l'offre de services est conforme aux attentes.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a été nommée responsable de la gestion du projet (demandes de subventions, devis technique du mandat, offres des consultants, communication aux autres municipalités du pôle, etc.).

CONSIDÉRANT que le coût total du projet avec les taxes non remboursables et les autres dépenses s'élève à 80 000 \$.

CONSIDÉRANT que les 7 municipalités participantes à l'élaboration du plan d'action doivent contribuer un total de 30 000 \$ et que les maires des 7 municipalités souhaitent que la contribution municipale soit répartie selon la population de chaque municipalité.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marianne Cardinal,
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Asnong
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,**

De contribuer un montant de 2315.00\$ basé sur une population de 516 habitants au projet d'élaboration du plan de la relance socio-économique et d'actions concertées des municipalités du pôle de Bedford.

De confirmer à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge l'acceptation du montant total de 71 000\$, plus les taxes applicables, de l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton.

Adopté

2021-03-048 Demande pour faciliter la permanence des travailleurs étrangers saisonniers.

CONSIDÉRANT que plusieurs entreprises agricoles et de transformation agro-alimentaires emploient, année après année, des travailleurs étrangers saisonniers;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, elles doivent faire des démarches pour le recrutement, former les nouveaux employés et qu'il y a toujours de l'incertitude sur le nombre et la date de leur arrivée;

CONSIDÉRANT que certains aimeraient s'établir chez-nous avec leur famille, ce qui aiderait les entreprises et les communautés;

CONSIDÉRANT que les règles actuelles ne facilitent pas les démarches de ces travailleurs qui, pour certains, ont développé une appartenance à notre communauté;

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphan Duquette,
APPUYÉ PAR Madame Nathalie Dorais
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :**

De demander au gouvernement fédéral de revoir les règles afin de faciliter l'établissement en permanence des travailleurs étrangers saisonniers qui le désirent.

D'envoyer copie de la présente à l'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, à l'honorable Marie-Claude Bibeau, Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à Madame Lyne Bessette, députée fédérale de Brome-Missisquoi.

Adopté

2021-03-049 Autorisation de paiement des comptes

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes pour le mois de mars 2020.

Paiement par chèque

4818	Adams Excavation	Contrat de déneigement	18500.00
4819	Combeq	Cotisation annuelle	436.91
4820	Ville de Cowansville	Facturation des frais administratifs	172.46
		Facturation quote-part cour municipale	296.64
4821	Clément Duquette	Déneigement des blocs de ciment, rg des Duquette	130.00
4822	Gestim	Inspection - Certificats & permis	959.58
4823	Pascale Massé	Achat de timbres/Postes Canada/Comptes de taxes	440.98
4824	MRC Brome-Missisquoi	Quotes-parts annuelles	31171.50
4825	Municipalité Stanbridge-Station	Tarifs égouts	1368.50
4826	Nopac	Collectes compost	3393.68
	Nopac	Collecte des ordures	1619.23
	Nopac	Collecte recyclage	3370.50
4827	Papeterie Cowansville	Fourniture de bureau et papeterie	216.55
		Fourniture de bureau /porte-document pour portable	114.96
4828	Petite Caisse	Remboursement	300.15
4829	PremierTech Ecoflo	Remplacement du milieu filtrant 2021	2144.28
4830	RIGMRBM	Enfouissement ordure / janvier (7660 kg)	659.91
4831	Sani-Éco	Traitement du recyclage	131.19
4832	Ville de Bedford	Compteur d'eau	3230.00
		Collecte de verre - février	26.68
4833	Revenu Québec	Déclarations des RRQ	874.50
		Total des chèques	69558.20

Paiement par chèque (2020)

4834	Sani-Éco	Traitement du recyclage novembre 2020	339.64
		Total chèque 2020	339.64

Paiement par débit

	Bell Mobilité	iPad du maire	98.88
	La Capitale	Assurances collectives / février	593.33
	Visa Desjardins (Lucie)	AnyDesk/portable #2	330.34
	Visa Desjardins (Gerry)	Essence	134.69
	Hydro-Québec	Éclairage de rue	333.47
	IHR Télécom	Internet/téléphone	189.48
	Les Pétroles Dupont	Huile à chauffage	586.09
	CARRA	Facturation quote-part au financement RRE	1106.00
	Société de l'ass automo	Immatriculation camion	547.87
	*Desjardins Sécurité financière	RRS cotisations employeur/employé / février	84.72
	Desjardins Sécurité financière	Facture de la déclaration annuelle	174.68
	CARRA	Régime de retraite des élus / février	532.84

D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST / février	2440.90
D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi / février	668.44

7821.73

Total à payer 77719.57

Payé

Salaires	Employés / janvier	5072.18
Salaires	Élus / janvier	3076.30

Total 8148.48

Adopté

2021-03-050 Rapport d'inspection du mois de février 2021

Le rapport du mois de février a été déposé.

2021-03-051 Demande de citoyens pour réévaluer la zone à risque de crue

Considérant une demande des résidents des zones C3 et R2 de faire réévaluer la zone à risque de crue de ce secteur;

Considérant que cette zone a été cartographiée dans les 1960-1970 et que ces terrains étaient plus bas que présentement;

Considérant que ces terrains ont été rehaussés durant les années 1980 pour en permettre la construction;

Considérant qu'il n'y a pas eu d'inondation dans ce secteur depuis plus de 50 ans;

Par conséquent, il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la présente demande auprès de la MRC Brome-Missisquoi pour une réévaluation de la zone à risque de crue dans ce secteur.

Adopté

2021-03-052 Demande d'appui à la C.P.T.A.Q. déposée par le Ministère des Transports.

Considérant une demande d'appui à la C.P.T.A.Q. déposée par le Ministère des Transports;

Considérant que ladite demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture vise le lot numéro 5452503 du cadastre de la Municipalité de Pike River;

Considérant que ledit lot contient en superficie 1 179 100 mètres carrés;

Considérant que dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 35, le Ministère des Transports désire de façon temporaire, procéder à l'utilisation autre qu'agricole cette partie de lot situé sur le territoire de la Municipalité de Pike River, pour l'installation de ponceaux dans le cadre de la construction de la phase III-B du projet;

Considérant que ces travaux sont nécessaires pour la déviation temporaire des cours d'eau Edwin et du cours d'eau Louis-Rochelleau;

Considérant que ladite demande est conforme à la réglementation municipale;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à la majorité des conseillers présents, que la Municipalité de Pike River appui la présente demande mais n'est pas en accord avec le plan de travaux proposé et demande une alternative par le Ministère des Transports pour une solution plus équitable.

Adopté

2021-03-053 Réception du prix pour les compteurs de points pour la pétanque.

Il est proposé par Madame Nathalie Dorais, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 4 compteurs de points pour les jeux de pétanque de la compagnie Score Pétanque de France, au coût approximatif de 1 311,14\$ (variation du coût de l'Euro). Ceci afin de compléter le programme de subvention Primada.

Adopté

2021-03-054 Discussion concernant le fonctionnement de la bibliothèque.

Considérant qu'il y a eu discussion concernant le bon fonctionnement de la bibliothèque (heures d'ouverture, achats de livres, etc).;

Considérant qu'une marche à suivre devra être instaurée pour les employées;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Nathalie Dorais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le présent point à une séance ultérieure afin qu'un document soit rédigé sur la marche à suivre.

Adopté

2021-03-055 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Monsieur Stéphan Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 20 :45 heures.

Adopté

Martin Bellefroid Maire

Lucie Riendeau
Directrice générale

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 1^{er} mars 2021.

Lucie Riendeau gma
Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid Maire